

**Déclaration préalable
CAPA ECHELONS PLP
Académie de Versailles
Février 2019**

Nous tenons en préambule à remercier l'ensemble des services pour le travail fourni et la transmission des documents préparatoires à cette CAPA.

Tout d'abord, il convient de rappeler que le SGEN-CFDT critiquait depuis longtemps l'ancien système peu lisible, creusant les écarts de déroulement de carrière, et vecteur d'inégalités.

Le Sgen-CFDT se félicite de la mise en place du protocole « Parcours professionnels, carrières et rémunérations » qui représente une avancée. En effet, les collègues sont et seront évalué.e.s au même stade de leur carrière, quelle que soit leur discipline, quel que soit leur établissement, plus ou moins attractif ou éloigné et toutes et tous auront la perspective d'évoluer maintenant sur , au minimum, deux grades au cours de leur carrière.

Cette préoccupation était particulièrement importante dans l'esprit des personnels, nous avons contribué à la concrétisation de son application.

Nous rappelons ici que ce dispositif a aussi pour vocation d'aboutir à une réelle égalité de promotion entre les hommes et les femmes, proportionnellement à la constitution du corps.

Nous sommes donc particulièrement attentifs à ce que la vigilance annoncée par le Ministère sur ce point soit respectée, aussi bien pour les avancements accélérés que pour les accès à la hors-classe et la classe exceptionnelle.

Concernant le groupe de travail du lundi 11 février, nous déplorons ne pas avoir eu communication des appréciations de certains corps d'inspection ayant émis un avis défavorable.

De plus, nous avons été très surpris de ne pas avoir pu disposer des avis motivés des corps d'inspection pour certaines situations. Nous ne pouvons travailler sereinement et efficacement sans ces éléments.

Après analyse des documents transmis par vos services, il apparaît clairement des écarts entre les disciplines. En effet, les lettres-langues, la biotechnologie-STMS et les arts appliqués, sont sous-représentées. Nous tenons donc à vous alerter sur ce point car nous percevons un réel déséquilibre entre les différentes matières et nous souhaitons que cela puisse faire l'objet d'une réflexion entre les corps d'inspection et l'administration.

Par ailleurs, cette réforme de la progression de nos carrières se heurte à une limite qu'on ne cesse de dénoncer : le volet rémunération ! En effet, les collègues accordent une importance légitime à la reconnaissance de leur travail, et celle-ci passe par l'augmentation de leur traitement.

Nous continuons à dénoncer le gel du point d'indice qui ne fait qu'accroître le mécontentement des collègues.

En conclusion, le Sgen-CFDT est et restera soucieux de la qualité des conditions de travail de l'ensemble des personnels, nous veillerons à ce que l'esprit de la réforme ne soit pas dévoyé et à ce que les nécessaires corrections qui s'imposeront se fassent dans un souci de progrès au profit de tous les personnels, et par-delà, au profit de nos élèves.

En vous remerciant Mesdames et Messieurs de votre attention.